

RWE

Parc agrivoltaïque de Montréal du Gers

Lettre d'information #2
Octobre 2024

Le projet est en cours de finalisation

Madame, Monsieur,



Comme nous vous l'indiquions dans la première lettre d'information en août, RWE Renouvelables France étudie depuis 2022 la faisabilité d'un projet agrivoltaïque sur la commune de Montréal du Gers.

Suite à la finalisation des études, le projet est en cours de finalisation et sera déposé en Préfecture dans les prochaines semaines. Avant cette échéance, nous viendrons à votre rencontre le 16 octobre prochain pour vous présenter le projet et répondre à vos questions.

Sachez que vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur le site internet du projet, sur lequel vous trouverez de l'information et la possibilité de nous adresser vos commentaires et questions :

www.montreal.parc-solaire.com

Je vous souhaite une bonne lecture,
A bientôt,

Mohammed Zouhir
Chef de projets solaires, RWE Renouvelables France
mohammed.zouhir@rwe.com

Venez vous informer sur le projet !



Permanence publique d'information

L'équipe projet RWE vous invite à une rencontre pour en apprendre davantage sur le projet et poser toutes vos questions :

Mercredi 16 octobre 2024
Mairie de Montréal du Gers
Entre 16h00 et 18h00

Venez participer librement sur la plage horaire !

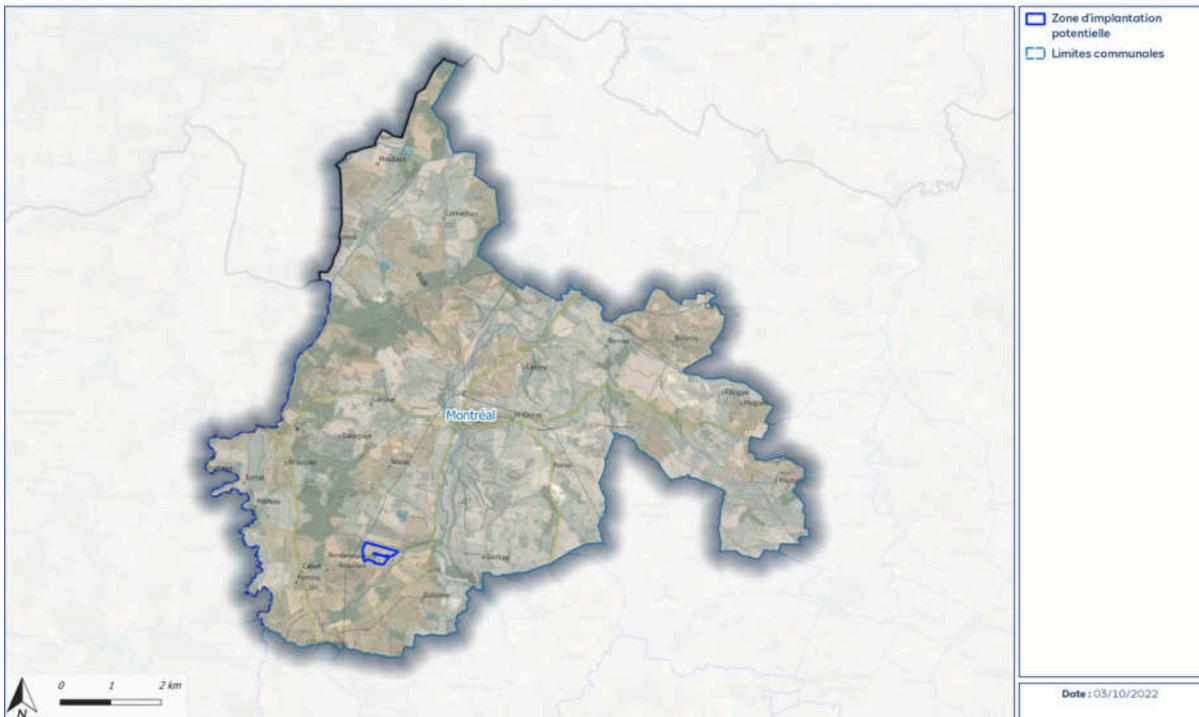
Où se situe le projet ?

La zone implantation du projet (ZIP) se situe au sud de la commune, à proximité du ruisseau de Régousin, et sur le terrain d'une exploitation de canards. Il s'agit ainsi d'un projet agrivoltaïque, c'est-à-dire qu'il concilie l'exploitation agricole et la production d'électricité, afin de garantir un revenu stable à l'agriculteur, un meilleur confort animal et une protection contre les aléas climatiques, ce qui contribue à pérenniser l'exploitation agricole.

La ZIP est donc principalement constituée de sols utilisés pour le pâturage des canards. Une petite partie est utilisée pour de la prairie de fauche, tandis qu'une lisière boisée entoure partiellement la ZIP (et ne sera pas concernée par le projet).

L'étude d'impact environnemental a relevé des enjeux faibles à modéré en ce qui concerne la faune et la flore présentes sur la ZIP.

MONTREAL-DU-GERS : ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE



Quelles sont ses caractéristiques ?



17
hectares

La zone d'implantation potentielle du projet est de 17 hectares.



5 MW

La puissance photovoltaïque est de 5 MW potentiels sur cette zone de 17 ha.



1 530
personnes

Un parc photovoltaïque de 5 MW produit l'équivalent de la consommation électrique de 1 530 personnes (ADEME).



2027

Le parc photovoltaïque devrait être mis en service à l'horizon 2027.

Quelle implantation du projet ?



Le projet s'implante sur un terrain d'une exploitation de canards labellisée IGP canard à foie gras. Les panneaux photovoltaïques, surélevés à une hauteur comprise entre 1,8 et 4 mètres permettront d'apporter plusieurs bénéfices aux canards :

Leurs conditions d'élevage seront améliorées par la création de surfaces d'ombrage ce qui réduira leur stress thermique, en particulier en été. Leur taux de mortalité des canards sera réduit et ils seront mieux protégés contre les prédateurs.

L'activité agricole restera l'activité principale, elle sera pérennisée durablement grâce à la synergie avec l'installation agrivoltaïque.

Les retombées économiques

Le parc solaire générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités qui peuvent les réinvestir à l'échelle communale et intercommunale.

Retombées fiscales* pour un projet de 5 MW :

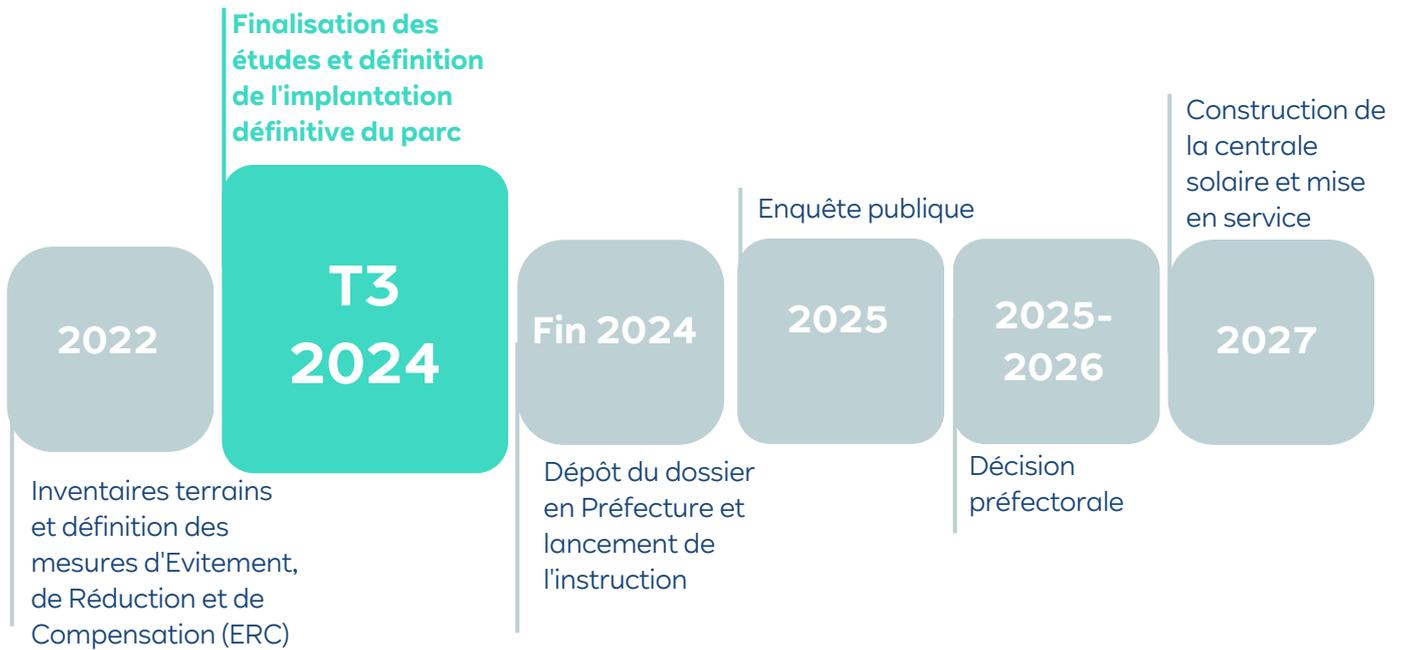
Commune de Montréal du Gers	3 350€ par an
Communauté de Communes de la Ténarèze	7 260€ par an
Département du Gers	4 600€ par an

*Simulation effectuée en janvier 2024 sur la base des dispositions fiscales en vigueur (source : impots.gouv.fr)

Enfin, **les bénéfices seront aussi environnementaux** grâce au développement d'une énergie exempte d'émissions polluantes.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le développement d'un projet solaire est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France). Elle s'appuie notamment sur des études décrites précédemment. Les résultats de ces études nous ont permis d'avancer dans la définition du projet photovoltaïque : nombre et emplacement des panneaux, prise en compte des enjeux écologique et paysagers, accès pompiers, etc.



Qui sommes-nous ?

RWE Renouvelables France, filiale du groupe RWE, compte parmi les principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France.

Avec plus de 250 collaborateurs répartis à travers 7 agences régionales, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires.

Le Groupe développe actuellement plus de 900 MW de projets éoliens terrestres et 400 MWc de projets solaires et a mis en service environ 150 MW en 2 ans.

S'inscrivant dans le temps long, RWE valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.

